

BAREME D'HONORAIRES

VENTE :

Personne ayant la charge des honoraires en fonction du mandat.

Prix de vente jusqu'à 250 000 €..... 5 % TTC (*)

Prix de vente au-delà de 250 000 €..... 4 % TTC

Exclusivité : Entre 3 % et 4 % TTC

(*) forfait minimum de 6 000 € TTC

Emplacement de stationnement et garage 3 000 € TTC

RECHERCHE IMMOBILIERE :

Honoraires à la charge de l'acquéreur entre 3 % et 4 % TTC

LOCATION :

Les honoraires s'appliquent à la fois aux locataires et aux propriétaires :

Zones tendues honoraires plafonnés à 10 €/m²

Zones non tendues honoraires plafonnés à 8 €/m²

Détail des prestations :

Annonces, organisation des visites du bien, constitution du dossier, signature du bail, remise des clefs.

Etat des lieux : Honoraires 3 € /m²

Médiateur : Convention signée avec un service de médiation de la consommation et en attente d'enregistrement.